
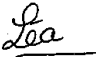

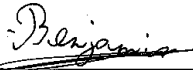


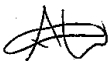
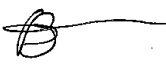


Ordre du jour

Réunion du : 2 avril 2019

Secrétaire de séance :

	NOM	Classe	Enseignant	Ecole	Présent	Signature
1	REGENT FAUSTINE	CM2	MANDART	EDOUARD HERRIOT		
2	COLIN ZADIG	CM2	MANDART	EDOUARD HERRIOT		
3	MARIN-LOUDRAIN LOUIS	CM2	BLAISOT	EDOUARD HERRIOT		
4	VIDOQUE LOUISE	CM2	BLAISOT	EDOUARD HERRIOT		
5	LEFEU CAMILLE	CM2	SUPRIN	EDOUARD HERRIOT	X	
6	HERIPRET LEA	CM2	SUPRIN	EDOUARD HERRIOT	X	
7	OBI NAOMI	CM2	OXOBY	LA PROVIDENCE		
8	VALLETTE CASSANDRE	CM2	OXOBY	LA PROVIDENCE	X	
9	EFFOSSE BENJAMIN	CM2	AVELINE	LA PROVIDENCE	X	
10	DELAITRE LYLOU	CM2	AVELINE	LA PROVIDENCE	X	
11	COTTENTIN LISON	CM2	DOUGHTY	LA PROVIDENCE	X	
12	LECUYER AUGUSTIN	CM2	ROUSSEAU	Notre Dame de Nazareth	X	
13	BARON CEDRIC	CM2	ROUSSEAU	Notre Dame de Nazareth	X	

Pour cette réunion, nous n'avons pas fait comme précédemment, c'est-à-dire, vous envoyer de mail pour vous rappeler nos rendez-vous.

Nous pouvons constater que certains élus (5) ont failli à leur rendez-vous et sommes vraiment navrés de cet oubli.

Merci de mettre en évidence sur votre frigidaire ou autre support, le planning des rendez-vous.

Retours sur certains thèmes abordés :

1) Troc livres

Seules deux personnes se sont rendues à l'invitation de Mr Trumet.

2) Journée citoyenne du samedi 16 mars ?

Présents : Une grande participation des jeunes élus

Très bonne action, 80 kg de déchets ont été ramassés. La journée sera à renouveler l'année prochaine.

3) Visite du SMEDAR ?

Après l'accueil chaleureux des agents responsables de cette visite du centre de tri, il nous a été montré une vidéo retraçant le SMEDAR et son fonctionnement.

Ensuite, quelques petites questions nous ont été posées sous formes de devinettes afin de situer nos connaissances en matière de tri.

Une fois cela effectué, il nous a été proposé de visiter le centre de tri mais il fallait nous munir d'écouteurs audio en prévision du bruit à l'intérieur du bâtiment mais aussi pour permettre à l'un des animateurs de nous expliquer par l'intermédiaire d'un micro le fonctionnement.

Le centre de tri sert à récolter des matières recyclables collectées soit dans des poubelles jaunes, soit par des sacs de couleur jaunes transparent ou soit avec des conteneurs par les camions poubelle. On y retrouve donc les cartons, certains plastiques transparents (emballages de nourriture) ou opaques (flacon de lessive, gel douche), les cannettes de boissons, les conserves, le papier...

-Les bouteilles en verre se mettent dans un container spécifique que l'on trouve un peu partout dans nos communes près des centres commercial, des écoles...

Le restant des déchets (reste de cuisine ou emballages non acceptés dans le tri) se mettent dans les poubelles grises ou sacs gris.

La visite était impressionnante en vue du volume des déchets que nous avons pour observer. Ce jour-là, un mercredi, était le jour où l'affluence des déchets apportés correspond à 40 % des apports par semaine (pour le tri).

Un agent, muni d'un bulldozer (engin permettant de charger des déchets) était en action en prenant à chaque fois 5 mètres cubes de déchets qu'il mettait ensuite dans un conteneur.

Ainsi, les déchets étaient acheminés sur un tapis, puis dans un séparateur de déchets muni de 3 sortes de trou permettant ainsi de séparer les gros, moyen et petits déchets sur un tapis différent.

Un tapis récolte tout ce qui est en fer avec une sorte d'aimant, puis un autre récolte tous les petits papiers.

Pour la partie humaine, il y avait des agents d'exploitation qui continuaient le tri pour séparer les déchets catégorisés par tailles, par couleur (transparent ou opaque) pour qu'à la fin, cela atterrisse dans un compacteur qui forme des ballots de matières.

Au final, le centre de tri vend tous les déchets qui sont ensuite revalorisés.

Pour les élus qui n'étaient pas à la visite, des plaquettes leur ont été distribués.

4) Le projet cabane à oiseaux et le projet anti-mégots

Les projets avancent en collaboration des services techniques.

Des devis ont été réalisés concernant le bois et la lasure et validés par David.

Les services techniques se chargeront d'aller récupérer les matériaux chez le fournisseur et de nous découper les cabanes à oiseaux et panneaux anti-mégots.

Des dates suivantes ont été fixées avec les jeunes élus pour réaliser les cabanes à oiseaux et les pancartes pour les mégots.

Le mercredi 15 mai pour les fabrications de 13h30 à 16h00.

Le 29 mai pour lasurer les réalisations de 13h30 à 16h00.

Ce travail sera ensuite suivi d'un goûter.

CES DEUX REUNIONS QUI SE DEROULERONT SUR DES MERCREDIS SONT OBLIGATOIRES

Pour les cabanes à oiseaux, un appel a été fait pour que chaque élu ramène au minimum une boîte de conserve de 1kg vide et propre sans étiquette.

5) Pour le projet affiche Mégots, même collaboration avec les services techniques de la ville.

6) Prochains RDV

Mardi **14 mai** Réunion de travail

Mercredi **15 mai** Fabrication des cabanes à oiseaux et panneaux anti-mégots

Mercredi **29 mai** Lasure de nos réalisations

Lors de ces après-midis ateliers, il a aussi été proposé par David de visiter les jardins familiaux situés à côté des ateliers des services techniques afin de contempler les jardins, de voir les réalisations de nos prédécesseurs (Hôtel à insectes, panneaux expliquant comment réaliser un jardin et quelques fiches questions/réponses sur les insectes).

7) Travail à faire pour la réunion du 14 mai 2019

Ramener des boites de conserves de 1 kilo propres et vides.